

L'APPROVISIONNEMENT EN VIVRES D'UNE VILLE MOYENNE :

LE CAS DE MARADI (NIGER)

PAR EMMANUEL GREGOIRE

Capitale d'une chefferie haoussa prestigieuse au XIXème siècle, Maradi est devenue, au cours de la période coloniale, un chef-lieu administratif et un centre de traite.

Jusqu'au début des années cinquante, sa croissance a été assez lente (9000 habitants en 1954). Ce n'est qu'après l'accession du Niger à l'indépendance (1960) qu'elle s'est accélérée en raison de l'intensification du commerce arachidier. Celui-ci prit brutalement fin en 1973, la sécheresse amenant les agriculteurs à abandonner l'arachide au profit des cultures vivrières dont la pénurie s'était fait durement sentir.

Cette nouvelle conjoncture aurait pu affecter durablement le développement de Maradi, privée alors de sa principale activité. Il n'en a rien été car elle avait entrepris de la diversifier, dès 1967, en multipliant ses relations commerciales avec le Nigéria dont la guerre du Biafra avait coupé le Nord de ses débouchés habituels sur la mer. Ces échanges se poursuivirent au terme du conflit biafrais et Maradi assure encore le transit d'un certain nombre de marchandises dont le Nigéria a pourtant interdit l'importation pour protéger ses propres industries.

Le dynamisme actuel de la ville repose donc sur ces mouvements commerciaux qui lui permettent de jouir d'une certaine prospérité qui paraît, néanmoins, un peu fragile étant donné son étroite dépendance à l'égard du Nigéria et le caractère frauduleux de nombreuses transactions. Aussi, depuis quelques années, a-t-elle entrepris, sous l'impulsion de l'Etat nigérien, une ébauche d'industrialisation qui demeure toutefois encore trop timide pour pouvoir se substituer aux activités commerciales.

Parmi les problèmes qui se posent à cette agglomération de près de 100.000 habitants (1985), son ravitaillement en vivres figure certainement parmi les plus préoccupants.

Pour plus de clarté, nous nous limiterons ici à l'étude de l'approvisionnement de la ville en mil et sorgho qui sont les denrées de base de l'alimentation de ses habitants. Pour se les procurer, ils se tournent le plus souvent vers le marché local. Cependant, certains d'entre eux produisent eux-mêmes des céréales et couvrent déjà ainsi une partie de leurs besoins.

I L'AUTOPRODUCTION DANS L'APPROVISIONNEMENT DE LA VILLE

Maradi, ville "rurale" et très liée au secteur primaire, compte

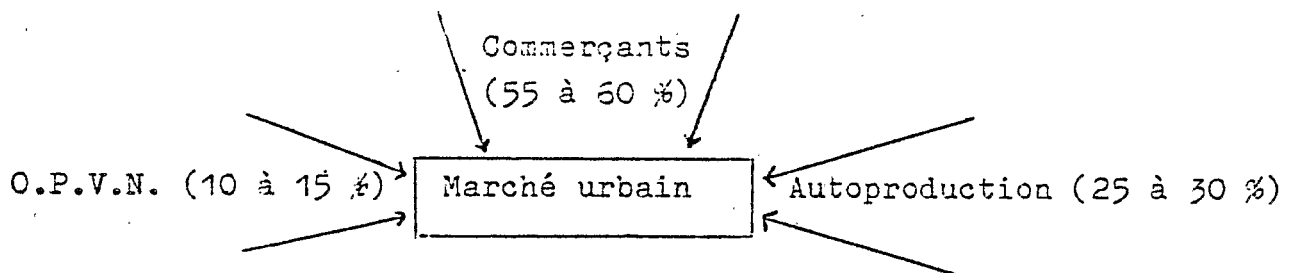
dans sa population des agriculteurs. Selon le recensement effectué en 1982, ils représentaient près de 15% des chefs de famille. A ces cultivateurs, il convient d'ajouter les personnes qui, sans travailler elles-mêmes la terre, exploitent des champs en hivernage grâce à l'emploi de manoeuvres agricoles.

L'autoproduction semble donc jouer un rôle non-négligeable dans le ravitaillement de la ville. Les résultats d'une enquête récente (1984) réalisée auprès d'un échantillon de 5000 personnes donnent une production de 45 Kg. de céréales par individu et par an. Au regard de l'évaluation des besoins (environ 180 Kg. par personne et par an), la récolte de l'année 1983, pourtant assez médiocre, assurait un taux de couverture de 25%. On peut estimer qu'en bonne année, ce taux peut s'élever jusqu'à 35% voire plus.

Dans ces conditions, le marché doit assurer la plus grande part de besoins citadins et constitue leur principale source d'approvisionnement.

II LE MARCHÉ DANS L'APPROVISIONNEMENT DE LA VILLE

L'Office des Produits Vivriers du Niger (O.P.V.N.) et les commerçants pourvoient au ravitaillement de la ville:



L'O.P.V.N. est un organisme étatique créé en 1970. Son objectif est d'assainir les circuits de commercialisation des céréales du Niger grâce à la constitution de stocks régulateurs permettant de stabiliser les prix à la production et à la consommation. L'O.P.V.N. a longtemps joué un rôle secondaire et éprouvé des difficultés à enrayer les spéculations des commerçants comme le montre l'examen des dernières campagnes de commercialisation.

a) La campagne de commercialisation 1980-1981

La part de l'O.P.V.N. dans l'approvisionnement de Maradi était modeste (15 %). Le mil et le sorgho étaient vendus en premier lieu aux fonctionnaires qui avaient droit à un quota de céréales chaque mois,

puis dans cinq centres répartis dans les différents quartiers de la ville et approvisionnés selon les disponibilités (une tonne par jour en moyenne).

L'intervention de l'O.P.V.N. sur le marché était limité car il rencontra des difficultés dans la collecte des vivres auprès des paysans bien qu'il bénéficie, depuis 1978, d'un monopole d'achat de Septembre à Mars. Les commerçants n'en tenaient pas compte et proposaient aux agriculteurs des prix supérieurs à ceux de l'O.P.V.N. (ils achetaient le sac de mil à 8000 francs CFA au lieu de 4500). Les céréales étaient alors sorties des villages une fois la campagne officielle terminée pour éviter toute saisie et vendues sur les marchés des villes où les prix augmentent au fur et à mesure de l'avancement de la saison sèche.

Ces spéculations furent particulièrement fructueuses en Avril et Mai 1981 parce que certaines régions du Niger avaient un fort déficit céréalier. Aussi, les prix montèrent rapidement, le sac de mil atteignant 25.000 francs CFA à Maradi alors qu'il n'était, l'année précédente et à la même époque, que de 9.000 francs.

Ces prix étant sans aucune mesure avec le pouvoir d'achat de beaucoup de citoyens, les autorités nigériennes, craignant un mécontentement populaire, essayèrent de sensibiliser les commerçants aux éventuelles conséquences de tels prix (à Maradi, il y eut des réunions entre responsables politiques et administratifs et commerçants). L'échec de ces actions de sensibilisation amena le gouvernement à opérer des saisies de mil sur les marchés par l'intermédiaire de l'armée et de la gendarmerie et à le revendre aussitôt au prix pratiqué par l'O.P.V.N. soit 7.000 francs CFA le sac.

En réponse à ces saisies, les commerçants désertèrent les marchés et, par crainte d'une pénurie, elles furent interrompues. La spéculation ne fut donc pas enrayée et l'Etat ne parvint pas à contrer l'action des commerçants. Pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise, le gouvernement renforça les moyens de l'O.P.V.N. l'année suivante.

b) La campagne de commercialisation 1981-1982

Il fut en effet décidé de lui rendre son rôle initial (distribution à l'ensemble de la population et non aux seuls fonctionnaires) et de faire en sorte qu'il puisse vendre de grosses quantités de mil à partir du mois d'Avril, période où les prix grimpent.

Un effort de collecte a alors été entrepris en augmentant le prix payé aux producteurs (5.000 à 7.000 francs CFA) et en démarrant la commercialisation dès la fin des récoltes pour empêcher les commerçants de se ravitailler. De plus, pour assurer une meilleure efficacité à ses actions, l'O.P.V.N. s'appuya sur les chefferies en imposant à chaque village la livraison d'un quota de céréales. Cette mesure était destinée à court-circuiter les commerçants au niveau des villages où ils ont de nombreux correspondants. Les paysans qui n'avaient pourtant pas eu une bonne récolte en 1981, durent livrer les quotas imposés par l'O.P.V.N.

Ces céréales ont été vendues, dès Avril 1982, dans les villes notamment (10.000 francs CFA le sac). La spéculation fut jugulée, les agissements des commerçants étant contenus par l'O.P.V.N. qui était enfin parvenue à stabiliser les prix.

c) La campagne agricole de commercialisation 1982-1983

Les récoltes étant bonnes, les quotas au niveau des villages furent supprimés (un quota national avait simplement été fixé).

L'abondance de la récolte entraîna une plus forte commercialisation de l'office qui a été de ce fait interrompue plus tôt (Janvier 1983 au lieu de Mars). Les commerçants achetèrent alors les surplus encore disponibles auprès des paysans mais à un prix inférieur (4500 francs) à celui de l'O.P.V.N. (8.000 francs).

L'offre étant importante, il s'en suivit une chute brutale des cours sur le marché : l'O.P.V.N. vendait le sac de mil à 12.000 francs alors que les commerçants le proposait autour de 9.000 francs. Les citadins se tournèrent alors vers ces derniers et l'O.P.V.N. eut des stocks considérables de mil invendus.

d) La campagne de commercialisation 1983-1984

Elle a été marquée par une faible collecte de l'O.P.V.N. qui ne désirait pas accroître le volume de ses stocks. En ce sens, le nombre de centres d'achats a été réduit pour dissuader les agriculteurs d'apporter à l'office leurs surplus. Aussi, ont-ils dû les vendre aux commerçants mais à des conditions moins avantageuses.

L'importance des stocks de vivres détenus par l'O.P.V.N. dissuada les spéculateurs potentiels et les prix du marché restèrent inférieurs à ceux de l'office. On peut donc estimer que le gouvernement nigérien maîtrisait également la situation en 1984.

CONCLUSION

Cette étude du commerce des céréales souligne l'importance de la loi de l'offre et de la demande ^(dans) un pays comme le Niger. Dans un tel contexte, les commerçants parviennent rapidement à s'adapter aux fluctuations du marché tandis que les organismes étatiques dont la lourdeur administrative est connue, réagissent plus lentement et moins efficacement.

Dans un secteur aussi stratégique que l'approvisionnement des villes en vivres, l'Etat ne peut être absent : la classe politique est en effet soucieuse d'éviter tout abus et par là mécontentement populaire qui pourrait hypothéquer son maintien au pouvoir. Une des causes de la chute du Président Diouri HAMANI a été due précisément à son laxisme à l'égard des commerçants qui s'enrichirent pendant la sécheresse aux dépens des plus démunis. Cette page de l'histoire récente du Niger est encore présente dans les mémoires et incite les autorités à la vigilance.

La marge de manoeuvre de l'Etat est cependant limitée car il lui est difficile de concilier à la fois les intérêts des paysans et des citoyens. Si son intervention en 1981-82 s'est effectuée aux dépens des premiers contraints de vendre à l'O.P.V.N. une partie de leur récolte à un prix inférieur à celui du marché, son incapacité à juguler la spéculation en 1980-81 s'est faite, au contraire, aux dépens des citoyens victimes des agissements des commerçants. Face à cette alternative la préférence est donnée le plus souvent aux citoyens dont le poids politique pèse davantage que celui des agriculteurs.

Enfin, il convient de remarquer que dans une ville comme Maradi, on assiste à une lente évolution des coutumes alimentaires : le riz, le maïs, le blé, les fruits et les légumes sont davantage consommés qu'autrefois. Ces denrées ne sont pas produites localement pour la plupart et sont importées ce qui accroît la dépendance du Niger vis à vis de l'extérieur. Il y a matière à réflexion sur cette évolution assez générale en Afrique (L'exemple du Nigéria est en cela révélateur).

